

4 Économie

Index mondial 2016 des pays où il fait bon d'entreprendre

Le Gabon au 9e rang africain

MSM
Libreville/Gabon

LE Gabon est le 9e pays en Afrique et le 86e dans le monde où il fait « *bon d'entreprendre* », selon le "Global Entrepreneurship Index 2016", publié le 13 novembre par le cabinet londonien Global entrepreneurship and development institute (GEDI). Après le dernier rapport plutôt mitigé de la Banque mondiale sur la facilité de faire

les affaires dans le monde "Doing Business 2016", l'étude du cabinet britannique indique plutôt des atouts favorables du pays en matière d'entrepreneuriat au Gabon. En effet, le classement Global entrepreneurship index se base sur de nombreux critères tels que la perception de l'entrepreneuriat par la société, les compétences en matière de création de start-up, le niveau d'usage d'Internet, le niveau de corruption, la liberté économique et la pro-

CLASSEMENT	CLASSEMENT (Suite)
1-Afrique du Sud	20- MOZAMBIQUE
2-TUNISIE	21-GAMBIE
3-BOTSWANA	22-LIBERIA
4-NAMIBIE	23-COTE D'IVOIRE
5-ALGERIE	24-TANZANIE
6-MAROC	25-MALI
7-LIBYE	26-UGANDA
8-NIGERIA	27-BENIN
9-GABON	28-BURKINA FASO
10-EGYPTE	29-MADAGASCAR
11-SWAZILAND	30-SIERRA LEONE
12-GHANA	31-AURITANIE
13-ZAMBIE	32-MALAWI
14-KENYA	33-BURUNDI
15-SENGAL	34-TCHAD
16-ANGOLA	
17-RWANDA	
18-ETHIOPIE	
19-CAMEROUN	

Photo : MSM

fondeur du marché des capitaux. « Notre indice donne aux décideurs un outil pour comprendre les forces et les faiblesses entrepreneuriales

de leur pays, leur permettant ainsi de mettre en œuvre des politiques qui favorisent l'esprit de l'entreprise productive », explique le GEDI. L'Afrique du Sud, la Tunisie et le Botswana figurent en tête de liste des pays africains où il fait bon entreprendre. A l'échelle internationale, les Etats-Unis occupent la première marche du podium, devant le Canada, l'Australie, le Danemark, la Suède, Taïwan, l'Islande, la Suisse, le Royaume-Uni et la France.



Commission d'attribution des financements aux associations et coopératives par le Fonds d'aide sociale (FNAS)

15 projets sélectionnés pour 91 millions de francs

LLIM
Libreville/Gabon

LE Fonds national d'aide sociale (FNAS) a rendu publics, mardi dernier à son siège, les résultats de la Commission d'attribution des financements (CAF) destinés aux associations et coopératives qui désirent se

développer. Selon le directeur général du FNAS et, par ailleurs, président de cette commission, Yvon Landry Ndjoye, trois secteurs, notamment l'agriculture, la pêche et l'élevage, l'artisanat et le tourisme ainsi que les services et petites transformations ont été portés à l'évaluation.

Au total, 15 des 23 projets examinés ont été retenus, pour une valeur de 91 000 000 de francs, a révélé M. Ndjoye. Il s'agit, essentiellement, de huit projets d'épicerie dont les initiateurs sont l'Association Resofime de Port-Gentil (Ogooué-Maritime), un projet de pêche artisanale de la coopérative



Photo : LLIM

agricole Avolenzame de Ntoun (Estuaire), un projet de petite transformation de l'Amicale des femmes handicapées du Gabon de Libreville (Estuaire) et de cinq projets

Le directeur général du FNAS, Yvon Landry Ndjoye, au sortir de l'attribution des financements aux coopératives.

de production et commercialisation des produits maraîchers de la COOMEG, de la même commune. L'orateur a tout de même tenu à préciser que les 8 autres projets restants seront restructurés et présentés à nouveau lors de la prochaine CAF, le 1er décembre prochain.

Entrepreneuriat

Régis Immongault au contact des porteurs de projets

R.H.A
Libreville/Gabon

LA question du financement demeure un véritable obstacle auquel sont confrontés les incubés de Junior Achievement Gabon. Cette question a constitué la trame de la rencontre entre Régis Immongault, ministre du Développement durable, de l'Économie, de la Promotion des investissements et de la

prospective, et les porteurs de projets inscrits à J.A Gabon. Les différents acteurs ont saisi l'opportunité qui leur a été offerte pour présenter l'ensemble des difficultés qu'ils rencontrent dans leurs différentes démarches en ce qui concerne la création d'entreprise. Un point fort a été retenu par le membre du gouvernement : la réduction des coûts de création d'entreprise, afin de permettre à ces



Photo : R.H.A

La rencontre a été ponctuée par une photo de famille.

jeunes porteurs de projets de pouvoir mettre en musique leurs différentes ambitions, qui vont en droite

ligne avec celles des autorités gouvernementales. Autre problème mis en évidence par les intervenants, celui du profil douane, qui constitue également un véritable frein dans les élans d'entrepreneuriat prônés par le chef de l'Etat. Associé l'absence de facilitation fiscale qui, selon eux, devrait être revue à leur avantage. Conscient de toutes ces difficultés, Régis Immongault a rappelé à ses interlocuteurs qu'il est impératif de se

munir de l'arme de la détermination, associée à l'ambition, qui sont nécessaires à la mise en œuvre de projets. Il a également rappelé l'existence du fonds Okoumé, qui est destiné aux jeunes entrepreneurs, ainsi que le nouveau produit mis en place par le Fonds national d'aide sociale (FNAS), en partenariat avec la Banque gabonaise de développement (BGD), dénommé crédit AGR (Activités génératrices de revenus).

Clôture de la session extraordinaire du Conseil économique et social (CES)

L'avis de l'institution sur le projet de loi de finances 2016

LLIM
Libreville/Gabon

AU terme de cinq jours de travaux (du 16 au 20 novembre 2015), le Conseil

économique et social (CES) a adopté, à l'unanimité, un avis sur le projet de loi de finances pour l'exercice 2016. S'appuyant sur plusieurs documents (rapport économique, social et financier

2016, stratégie d'endettement de l'Etat 2016-2018, liste des projets d'investissements...), le CES a axé son étude sur des observations générales, des réaménagements fiscaux, des analyses des opérations budgétaires

et la répartition des crédits par missions. Ainsi, plusieurs avis et recommandations ont été portés à l'attention du gouvernement, afin de mener à bien l'exécution de ce budget. Il s'agissait, entre au-

tres, de l'adaptation des dépenses de fonctionnement au niveau des ressources propres, afin que l'endettement ne finance que l'investissement et non plus la dette. D'autres avis portent sur l'équilibre des opéra-

tions de trésorerie à travers une meilleure affectation des ressources aux charges qu'elles financent, l'amélioration de la lisibilité du solde et du financement, l'allègement des charges, etc.

C H A N G E S	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 18/11/2015	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,0666	1USD =	614,998	1 USD	652,048	CAC 40	18/11/2015	4901,48
		CAD	1,4223	1CAD =	461,195	1 CAD	485,330	DOW JONES	18/11/2015	17489,50
		JPY	131,6500	1JPY =	4,983	100 JPY	518,1			
		GBP	0,7009	1GBP =	934,878	1 GBP	974,255			
		CHF	1,0838	1CHF =	607,238	100 CHF	63369,52			
		ZAR	15,1537	1ZAR =	43,287	100 ZAR	4501,32			
		MAD	10,6938	1MAD =	61,340	1MAD	63,79			
		CNY	6,8054	1CNY =	96,388	1CNY	99,28			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
18 Novembre : **44,21**

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>